

L'Ambassadeur de Suisse

9/a

p. B. 15.21. Nepal.

La Nouvelle Delhi, le 15 mai 1990

Monsieur René Felber
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral des
affaires étrangères

CONFIDENTIEL

3003 Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai passé 10 jours au Népal du 1er au 11 mai 1990, soit peu après que le nouveau gouvernement provisoire fut installé. Le but de cette visite était de faire le point sur les récents événements, de rappeler la position des autorités suisses et de faire part de leur satisfaction devant le processus de démocratisation en cours tout en formulant le vœu qu'il continue de se développer pacifiquement. J'ai aussi communiqué aux autorités l'intention de principe de la Suisse de poursuivre sa coopération tout en lui apportant, de plein accord avec celles-ci, les ajustements nécessaires pour l'adapter aux nouvelles priorités. Finalement, j'ai offert aux autorités népalaises, pour autant qu'elles le souhaitent et dans la mesure de ses moyens, l'expertise de la Suisse en matière de démocratie, que ce soit dans le domaine du droit constitutionnel du fédéralisme, de la gestion des entreprises publiques ou privées, de la promotion économique, etc.

J'ai rendu visite au "Chef suprême du Congrès", leader historique, M. Ganesh Man Singh, au Premier Ministre, M. K.P. Bhattarai et à 6 Ministres (sur 10).

La réaction de mes interlocuteurs peut se résumer de la manière suivante:

- Les démarches effectuées par les autorités suisses ainsi que votre intervention au Conseil national étaient bien connues. Le Premier Ministre m'a même accueilli avec une copie de notre memorandum du 8.3 à la main. La Suisse est l'un des amis du Népal qui a pris le plus clairement position en faveur du mouvement pro-démocratique, c'est ainsi que mes interlocuteurs l'interprètent. Cette attitude vaut à la Suisse un très grand prestige et une grande bienveillance. Ils m'ont tous demandé de transmettre au Gouvernement suisse leurs remerciements les plus chaleureux et l'expression de leur reconnaissance

pour cette prise de position publique qui a contribué à ramener le calme et la raison au Népal. Les engagements pris par le nouveau gouvernement sont clairs:

restaurer la démocratie, définir le rôle de la monarchie, progresser par le dialogue, développer le pays en luttant contre la corruption, rétablir la situation avec l'Inde. La tâche est gigantesque pour une équipe n'ayant, à quelques exceptions près aucune compétence technique.

- J'ai été accompagné dans chacune de ces visites par le directeur de la coopération suisse, M. Wirz, qui a ainsi été introduit auprès des nouveaux ministres. Nous avons pu sensibiliser les autorités à notre coopération et M. Wirz en a profité pour signaler l'un ou l'autre point demandant leur intervention.

Nos interlocuteurs ont unanimement loué la qualité de la coopération suisse et l'engagement de ceux qui la mettent en pratique. Ils m'ont demandé de faire part aux autorités suisses de leur profonde gratitude et ont pris note avec satisfaction de l'intention de principe de continuer cette coopération dans l'esprit d'ouverture, de souplesse et de compréhension pour l'ajustement aux nouvelles priorités éventuelles.

A cet égard, le but de ces visites a été très largement atteint et tant la DDA que SDC/Népal peuvent envisager l'avenir avec assurance, tant la bonne réputation de la coopération suisse est solidement établie.

Il convient d'ajouter que le nouveau Ministre des finances, M. Panday, a été associé à l'un des aspects du programme et connaît de ce fait extrêmement bien notre manière de travailler et plusieurs de nos représentants sur place.

- L'offre d'une assistance en matière d'expérience démocratique a été faite au Premier Ministre (également Ministre des affaires étrangères), M. Bhattarai. Elle l'a aussi été au leader du mouvement, P. Ganesh Man Singh. Mention en a aussi été faite aux autres membres du Cabinet.

Il convient d'ajouter que d'autres Etats: RFA, USA et peut-être Danemark ont déjà envoyé des experts ou promis de le faire, la coordination se fait par la Friedrich Naumann Stiftung.

Nos interlocuteurs ont accueilli avec empressement notre offre et ont donné une réponse verbale de principe positive. M. Bhattarai a prié M. Wirz de se mettre en contact avec les juristes dont les noms sont le plus souvent avancés en relation avec la commission à désigner pour élaborer la nouvelle constitution. (Cependant, aucun

- 3 -

de ces noms n'a été retenu par le Roi dans sa proposition qui a été rejetée par les partis au pouvoir et a ouvert une crise entre ceux-ci et le Roi). M. Wirz est en contact avec le représentant du PNUD qui, d'entente avec les autorités, établira une liste des besoins du Népal.

J'ai rédigé un rapport politique à l'issue de cette visite.

Sans avoir été une révolution, le mouvement devrait, dans l'esprit de ses chefs, aboutir à une profonde modification du paysage politique népalais. La tâche est énorme pour l'équipe inexpérimentée dont les priorités sont uniquement politiques. Par ailleurs, le processus de décantation des forces en présence est en cours. Le Gouvernement provisoire aura à surmonter bien des obstacles et des chausse-trappes jusqu'aux élections. Un premier résultat positif est l'attitude semble-t-il compréhensive de l'Inde qui pourrait consentir, sous conditions (que la majorité népalaise paraît accepter), au rétablissement sur une base provisoire des accords de transit et commerce suspendus en mars 1989.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.



Jean-Pierre Zehnder

Copie: - DDA - M. Fritz Staehelin, Directeur, DDA
- Section Asie II
- Division politique II
- Secrétariat politique
- DDIP, Droit de l'homme